

DEPARTEMENT DE LA MARNE
VILLE DE SEZANNE

ARRETE N°2026 08 04
PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNEE 2026

CADRE D'EMPLOIS des CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE
pour l'accès au GRADE de chef de service de police municipale principal de 1ère classe

Le Maire de SEZANNE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. PLE Stéphane	chef de service de police municipale principal de 2ème classe	chef de service de police municipale principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à SEZANNE, le 10 août 2026

Le Maire,
David LEVERT



DEPARTEMENT DE LA MARNE
VILLE DE SEZANNE

ARRETE N°2026 08 05
PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNEE 2026

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de SEZANNE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. LEFEVRE Maxime	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à SEZANNE, le 10 août 2026

Le Maire,
David LEVERT .



**DEPARTEMENT DE LA MARNE
VILLE DE SEZANNE**

**ARRETE N°2026 08 06
PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNEE 2026**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
Pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe**

Le Maire de SEZANNE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. LONGO Fabrice	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à SEZANNE, le 10 août 2026

Le Maire ,
David LEVERT

